



Clause de sous-traitance et exécution

Par **Andréa94**, le **04/02/2021** à **15:59**

Bonjour à tous,rrnrnJ'ai une question relative à une clause de sous-traitance limitée à 30% dans un contrat, et que les 30% ont déjà été réalisés peut-on faire intervenir des sociétés en exécution du contrat mais sous la forme d'auto-entrepreneur qui feront l'objet d'une facturation à part du service pour l'exécution de ce même contrat, dont l'exécution n'entrerait pas dans les 30% de la clause de sous-traitance ?

Par **morobar**, le **05/02/2021** à **10:03**

Bonjour,rrnrnEN quelque sorte comment contourner une disposition contractuelle ?rrnrnTout juste bon à se confronter à un sinistre de paiement ou de garantie car les gens aptes à disposer de ce genre de clause sont aussi aptes à les faire respecter.